

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit romain (4DR1016)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

DUNAND Jean-Philippe, Professeur ordinaire

Contenu

Après une introduction générale portant sur les caractéristiques de la société romaine, sont esquissées en quelques traits les sources et la procédure. L'accent est ensuite mis, premièrement, sur le droit des biens (possession, propriété, droits réels limités) et, deuxièmement, sur le droit des obligations (sources et classifications des obligations, problèmes généraux des contrats consensuels et contrats types).

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Ouvrages autorisés, sans annotation : Dunand/Pradervand-Kernen/Riske, Droit privé romain – Textes fondamentaux et liens avec le droit suisse, Neuchâtel, 2017, et Jean-Philippe Dunand et Pascal Pichonnaz, Le droit romain de A à Z, Zurich, 2018. Pas d'ordinateur et pas d'objets connectés.

Documentation

Bruno Schmidlin, Droit privé romain I, Genève-Bruxelles, 2010; Jean-Philippe Dunand, Bruno Schmidlin et Bénédicte Winiger, Droit privé romain II, Genève-Bruxelles, 2012; Dunand/Pradervand-Kernen/Riske, Droit privé romain – Textes fondamentaux et liens avec le droit suisse, Neuchâtel, 2017, ainsi que Jean-Philippe Dunand et Pascal Pichonnaz, Le droit romain de A à Z, Zurich, 2020. Les cas pratiques et divers documents examinés lors du cours sont à disposition sur le portail des cours Moodle.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra, analyses de sources romaines et résolution de cas pratiques.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Découvrir la terminologie et les règles
- Analyser, comparer, interpréter, critiquer, formes des jugements, anticiper, catégoriser et synthétiser

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Stimuler sa créativité